



# Bourses d'aide à l'organisation de manifestations scientifiques 2023

*Une aide proposée par la Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie, avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie*

Date d'ouverture : 1<sup>er</sup> juillet 2022  
Date de clôture : 30 septembre 2022  
Résultats : novembre 2022

contact : [plateforme.recherche.findevie@ubfc.fr](mailto:plateforme.recherche.findevie@ubfc.fr)

## 1. Contexte

**La Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie a pour mission de favoriser la visibilité des travaux de recherche dans le champ de la fin de vie et des soins palliatifs et d'encourager l'émergence de travaux collaboratifs interdisciplinaires.**

À ce titre et en partenariat avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), la Plateforme soutiendra les chercheur.e.s, et particulièrement les jeunes chercheur.e.s souhaitant organiser des manifestations scientifiques relatives à la **fin de vie** par le financement de deux bourses, d'un montant de 5000 € chacune. Les travaux en question doivent concerner le champ de l'autonomie (grand âge et/ou handicap) et doivent s'inscrire dans le périmètre des sciences humaines et sociales (SHS) et/ou de la santé publique.

Ce soutien permettra d'accroître la valorisation des travaux de la communauté scientifique, de favoriser l'insertion des jeunes chercheur.e.s dans les réseaux de recherche et d'œuvrer à l'émergence de projets innovants et interdisciplinaires.

## 2. Thématiques de recherche concernées

Les manifestations scientifiques proposées devront être en lien avec la fin de vie et s'inscrire dans une des thématiques suivantes :

- ❖ Virage domiciliaire et approches domiciliaires de la fin de vie des personnes en situation de handicap et des personnes âgées en perte d'autonomie ;
- ❖ Analyse des expressions de la volonté de mourir des personnes en situation de handicap et/ou des personnes âgées en perte d'autonomie et des réactions associées des proches aidants et des professionnels ;

- ❖ Fins de vie des enfants en situation de handicap ;
- ❖ Expériences du deuil des personnes en situation de handicap et personnes âgées en perte d'autonomie, de leurs proches aidants et des professionnels qui les accompagnent.

### 3. Périmètre

Il pourra s'agir de manifestations scientifiques présentant des travaux de recherche sur la **fin de vie** (colloques, séminaires ou journées d'études) ou d'ateliers visant à amorcer de tels travaux. Ces recherches devront concerner le champ de l'autonomie (grand âge et/ou handicap) et s'inscrire dans le périmètre des SHS et/ou de la santé publique.

### 4. Moyens alloués

- Deux bourses, d'un montant maximum de 5000 € chacune (frais de gestion inclus), seront versées par convention de reversement au laboratoire de rattachement du porteur de projet.
- Cette aide est destinée à couvrir des dépenses telles que des frais de transport et d'hébergement, de restauration, d'impressions de documents, de location de salle et de matériel.
- Devront être prévus des frais de retranscription écrite et de captation vidéo de la manifestation.
- Ne sont pas éligibles : les dépenses d'investissement, les coûts internes de gestion (dont les frais de personnel permanents ou de personnel contractuels non recrutés spécifiquement dans le cadre de l'organisation de la manifestation), repas de gala, visites et déplacements culturels, achat de matériel et frais de maintenance.

### 5. Calendrier

- ❖ Publication de l'appel à candidatures : **1er juillet 2022**
- ❖ Date limite de dépôt des projets : **30 septembre 2022 (17h - heure française)**
- ❖ Annonce des deux projets retenus : **novembre 2022**
- ❖ Période de réalisation des manifestations scientifiques : **entre janvier et décembre 2023**

### 6. Modalités de candidature

#### a. Critères de recevabilité/d'éligibilité

Pour être examinés, les dossiers devront respecter les conditions suivantes :

- être rédigés en langue française
- être déposés par des porteurs de projet figurant dans l'annuaire national de la Plateforme pour la recherche sur la fin de vie. Pour s'inscrire : <https://www.plateforme-recherche-findevie.fr/index.php/annuaire-chercheurs>

Les manifestations scientifiques devront :

- S'inscrire dans le périmètre et les thématiques susmentionnés
- Démontrer une dimension interdisciplinaire
- Concerner une échelle nationale ou internationale
- Disposer d'un comité scientifique d'organisation

Les projets présentant des collaborations européennes et/ou internationales seront privilégiés.

#### **b. Modalités de soumission**

- Compléter et soumettre le formulaire de demande (en ligne sur notre site) avant le 30 septembre 2022 (17h - heure française)
- Annexer à cette demande :
  - le dossier de candidature à compléter par le porteur de projet (*Annexe 1 [.docx]*)
  - le budget (*Annexe 2 [.xlsx]*)
  - le programme prévisionnel de la manifestation (même provisoire)

### **7. Modalités d'évaluation**

Seuls seront admis au processus de sélection les dossiers de candidature complets et ayant été soumis via le site web de la Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie à la page dédiée à cette bourse, avant la date du 30 septembre 2022.

Après vérification de la recevabilité des dossiers soumis, un jury procédera à la sélection des candidatures et à l'attribution des deux bourses d'aide à l'organisation de manifestations scientifiques, selon les critères indiqués ci-dessous :

- Qualité scientifique, pertinence de la manifestation, faisabilité du projet,
- Potentiel de diffusion des connaissances ou des résultats scientifiques de la manifestation auprès de la communauté scientifique et/ou du grand public.

### **8. Suivi des projets retenus**

- Les actes de l'événement basés sur la transcription écrite et les contenus issus de la captation vidéo devront être transmis dans les 3 mois qui suivent l'événement.
- Un document de synthèse (20 pages maximum) valorisant les principaux enseignements de l'événement scientifique soutenu, les collaborations initiées et les perspectives envisagées sera transmis à la Plateforme et à la CNSA dans les 3 mois qui suivent l'événement.
- Les projets soutenus bénéficieront d'un appui à la communication et à la valorisation au sein de la communauté scientifique comme du grand public par la Plateforme et la CNSA.
- Apposition du logo de la Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie et de la CNSA sur l'ensemble des documents de communication.
- Mention du concours financier de la Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie et de la CNSA à l'occasion de toute communication écrite ou orale (programmes, affiches, actes, documents remis aux participants, articles).

>> Pour toute question concernant les modalités cette bourse d'aide à l'organisation de manifestations scientifiques 2023 : [plateforme.recherche.findevie@ubfc.fr](mailto:plateforme.recherche.findevie@ubfc.fr)